19me Année.— N° 3824 — 1re EDITION (paraissant le soir) — Samedi 5 Décembre 1874

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 13, 7 18, 8 13, 9 48, 11 46. m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08 *s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 15, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38 *Lille à Roubaix*, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 5[illegible] 2[illegible], 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 05 7 10, 8 05, 9 40, 11 35, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18 9 28, 11 00 *Mouscron à Lille*, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, ,9 05
DIMANCHES ET FETES : Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 *soir; Mouscron à Tourcoing*, 8 00 *soir*

BOURSE DE PARIS

DU 3 DÉCEMBRE	
3 0/0	62 30
4 1/2	88 90
Emprunts (5 0/0)	98 60
DU 4 DÉCEMBRE	
3 0/0	62 60
4 1/2	89 25
Emprunts (5 0/0)	99 00

ROUBAIX, 4 DÉCEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

[redacted]

MESSAGE
DU MARÉCHAL-PRÉSIDENT
à l'Assemblée nationale

Versailles, 4 Décembre 1874.

Messieurs, au moment où vous allez reprendre vos travaux, le gouvernement a le devoir de vous exposer la situation générale du pays et je vous dois la manifestation loyale de mes propres sentiments.

Je me suis efforcé pendant votre absence de remplir scrupuleusement la double mission qui m'était assignée : l'affermissement de la paix et le maintien de l'ordre.

Aucune complication extérieure ne vient en ce moment entraver l'œuvre de réorganisation à laquelle nous nous sommes dévoués.

Mon gouvernement n'a négligé aucune occasion d'affirmer par ses paroles comme par ses actes la résolution de tenir fidèlement tous ses engagements et de respecter rigoureusement tous les traités.

Cette politique, que vous avez toujours approuvée et dans laquelle nous avons persévéré, a rendu chaque jour plus confiants nos rapports avec les puissances étrangères. Aucune d'elles ne doute aujourd'hui de notre sincère désir d'entretenir avec tous les cabinets des relations pacifiques et amicales.

A l'intérieur, la situation économique du pays s'est sensiblement améliorée. Au déficit de l'année dernière a succédé une récolte exceptionnelle, et grâce aux circonstances qui l'ont favorisée, grâce aux progrès soutenus de l'agriculture, la production agricole s'est élevée à un chiffre qui n'avait jamais été atteint.

Cette abondance heureuse, dont nous remercions la Providence, ne pouvait manquer d'influencer le développement des affaires et la prospérité générale du pays.

Aussi l'activité industrielle, qui, pendant le premier semestre, avait subi quelque ralentissement par suite de l'insuffisance de la récolte précédente, a repris depuis d'une manière sensible.

Jamais le mouvement de nos exportations n'a été aussi considérable que dans le cours des quatre mois qui viennent de s'écouler, et tout porte à penser qu'au point de vue des échanges les résultats de 1873, les plus satisfaisants qui eussent été obtenus jusqu'ici, seront pour le moins égalés.

L'activité imprimée aux travaux d'utilité publique viendra seconder puissamment ce vaillant effort du travail national. Nous comptons également sur lui pour asseoir plus largement la rentrée de nos impôts.

En s'occupant avec une vive sollicitude des finances publiques et principalement des moyens de créer les ressources nécessaires pour mettre en équilibre les dépenses et les recettes du budget de 1875, le gouvernement s'est conformé à vos intentions et au vœu du pays.

Il a cherché avant tout à faire produire aux impôts exsistants tout ce qu'ils doivent donner.

Des mesures destinées à réaliser d'utiles réformes dans l'administration des finances, à compléter notre législation fiscale et à prévenir autant que possible les fraudes de toute nature, seront présentées prochainement à l'approbation de l'Assemblée nationale.

Notre situation financière vous sera d'ailleurs exposée dans un rapport spécial et vous apprécierez en parfaite connaissance de cause si ces moyens pourront suffire à combler le déficit que la loi de finances du 5 août 1874 a laissé subsister.

En parcourant quelques-uns de nos départements, j'ai vu partout s'affirmer avec l'amour de l'ordre, avec le besoin de calme et de repos, le désir qu'une organisation, reconnue par vous indispensable, vienne donner au pouvoir issu de la loi du 20 novembre, la force dont il a besoin pour remplir la mission que vous lui avez confiée.

Incessamment agité par la propagation des plus pernicieuses doctrines, le pays vous demande en effet d'assurer la marche du gouvernement qui doit le protéger avec vous et garantir par des mesures de sage prévoyance durant, la période de stabilité que vous avez promise à la France, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Sur ces questions si graves que vous allez prochainement aborder, l'entente, je l'espère, s'établira entre vous. Je ne déclinerai point ma part de responsabilité, et l'intervention du gouvernement ne vous fera pas défaut.

Mais je tiens à vous dire dès aujourd'hui comment je comprends mes devoirs vis-à-vis de l'Assemblée et du pays.

Je n'ai accepté le pouvoir pour servir les aspirations d'aucun parti; je ne poursuis qu'une œuvre de défense sociale et de réparation nationale.

J'appelle à moi pour m'aider à l'accomplir, sans aucun esprit d'exclusion, tous les hommes de bonne volonté, tous ceux dont les préférences personnelles s'inclinent devant les nécessités du présent et devant la cause sacrée de la patrie.

Je désire ardemment que le concours d'aucun ne me fasse défaut, je le réclame au nom de la France dont je n'ai en vue que le salut et la grandeur; mais dans tous les cas rien ne me découragera dans l'accomplissement de ma tâche.

Le 20 novembre 1873, dans l'intérêt de la paix, de l'ordre, de la sécurité publique, vous m'avez confié pour sept ans le pouvoir exécutif. Le même intérêt me fait un devoir de ne point déserter le poste où vous m'avez placé et de l'occuper jusqu'au dernier jour avec une fermeté inébranlable et un respect scrupuleux des lois.

Causeries économiques

LE TRAVAIL EST UNE SOURCE DE PRODUCTIONS ET DE BIEN-ÊTRE POUR L'HOMME.

I

L'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler et le poisson pour nager, a dit un ancien philosophe. Le travail est devenu pour lui une nécessité impérieuse, absolue. Essayer de s'y soustraire, ce serait vouloir se mettre en lutte avec la création tout entière qui, chaque jour et à chaque heure du jour, remplit ponctuellement la tâche qui lui a été assignée par l'Auteur de l'Univers, ce serait se déclarer en état de révolte contre son Créateur, qui lui a imposé le travail comme une expiation : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, » telle a été la sentence prononcée contre le premier homme au berceau du monde. Cet arrêt est sans appel.

Accepter le travail comme une loi d'expiation, s'y soumettre sans murmurer, l'ennoblir et le sanctifier en l'élevant à la hauteur d'un devoir, et surtout en le renfermant dans les limites tracées par la raison et par la religion, tel doit être le but constant de l'homme; là doivent tendre tous ses efforts.

Ces principes une fois admis, il est facile d'en déduire des conséquences pratiques, puisque le travail est une nécessité à laquelle nous ne saurions échapper ; il importe de le faire fructifier par tous les moyens honnêtes qui sont en notre pouvoir, et d'en tirer la plus grande somme de bien-être possible ici-bas.

Il ne sera donc pas inutile de retracer en quelques articles les différentes évolutions du travail.

On en compte trois principales : la production, la distribution et la consommation.

II

Qu'est-ce que produire ? Quelles sont les causes de la production ? Quels sont les instruments de la production ?

Produire ce n'est pas créer. Il n'y a que Dieu et Dieu seul qui puisse créer. L'homme n'a pas le pouvoir d'ajouter un atome à la matière existante, il n'a pas davantage la puissance d'anéantir un seul des ces atomes; il ne peut que transformer les molécules, les séparer ou les réunir. Si l'on voulait entendre par production la création de la matière, on s'abuserait étrangement et on serait forcé de convenir que ni l'agriculteur, ni l'industriel, ni le commerçant ne sont des producteurs.

L'agriculture, en effet, jette la semence dans la terre, et, Dieu aidant, les principes contenus dans le sol et les engrais joints à ceux que leur fournit l'atmosphère se changent en végétaux et en plantes de tous genres.

Voyez ce que fait l'industrie. Elle transforme. L'industriel prend l'herbe ou la plante fournie par l'agriculture, il prend la laine des moutons, la dégraisse, la carde et en fait un tissu fin et soyeux. — En cardant la laine, en la dégraissant, il sépare la matière; par la filature et le tissage on la réunit; par la teinture on la combine, on la travaille, en un mot, on la façonne, on la transforme.

Le commerçant ne crée pas davantage. Il fait subir à la matière première, perfectionnée par l'industrie, l'opération du transport.

Après chacune de ces opérations, il n'y a point eu de création. Mais la valeur de la laine s'est accrue. La matière est devenue utile. De là cette conséquence principale que la production est une création, non de la substance, mais de la qualité des choses. Avant tout, la production est une création d'utilité.

Prendre un objet inutile, le façonner à notre usage, le rendre propre à satisfaire nos besoins, c'est produire.

La production ne s'entend point seulement des procédés par lesquels on transforme la matière inorganique, elle s'applique aussi aux moyens mis en œuvre pour la développer; on façonne également les facultés intellectuelles ou morales de l'homme. Accroître la santé, l'intelligence, la moralité humaine, c'est augmenter le degré d'utilité des facultés de l'homme Par conséquent, c'est produire. Dans ce sens général, la société tout entière se compose de producteurs.

III

Quelles sont maintenant les causes de la production? L'homme produit pour suffire à ses nombreux besoins, et parmi ces besoins, le plus immédiat, le plus impérieux, est celui de vivre, de se sustenter. Tous les êtres animés ont l'instinct de la conservation, ils emploient la plus grande partie de leur temps et de leurs forces à satisfaire à leurs besoins.

L'homme ne fait pas exception à cette loi. Prenons-le à son origine, c'est-à-dire après sa chûte et dans l'état où Dieu l'a relégué sur cette terre.

Comment l'homme déchu parviendra-t-il à reconquérir la place d'honneur qui lui avait été assignée ?

Comment cette faible créature, absorbée par les besoins du moment, deviendra-t-elle cet être policé, raisonnable, puissant, civilisé, qui est véritablement le maître et le roi de l'univers? Comment cet être frêle, désarmé, ce roseau pensant comme l'appelle Pascal, arrivera-t-il à dominer la matière? Il suffit de descendre au fond de son cœur pour trouver le secret de cette transformation ou plutôt de cette conquête de l'homme sur tout ce qui l'environne.

Il a des besoins qui le poussent à améliorer son sort. C'est à force de travail qu'il est parvenu à pourvoir à tout ce qui lui manque

Il faut qu'il se vêtisse en arrachant d'abord au tigre ou au lion la peau qui les recouvre; puis les arts se développant, il faut qu'il file la toison de ses brebis, qu'il en rapproche les fils par le tissage pour en faire une toile continue qui lui serve de vêtement. Cela ne lui suffit pas, il faut qu'il se dérobe aux variations de l'atmosphère, qu'il se construise une demeure, où il échappe à l'inégalité des saisons, aux torrents de la pluie, aux ardeurs du soleil, aux rigueurs de la gelée, en un mot à l'intempérie des saisons.

Après avoir vaqué à ces soins, il faut qu'il se nourrisse, qu'il se nourrisse tous les jours, plusieurs fois par jour, et tandis que l'animal, privé de raison, mais couvert d'un plumage ou d'une fourrure qui le protège, trouve, s'il est oiseau, des fruits mûrs aux arbres; s'il est quadrupède, herbivore, une table toute servie dans la prairie; s'il est carnassier, un gibier tout préparé dans ces animaux qui pâturent, l'homme est obligé de se procurer des aliments en les faisant naître ou en les disputant à des êtres plus agiles ou plus forts que lui.

(*A suivre.*) E. CHARLES.

LETTRES DE PARIS

(Correspondances particulières du *Journal de Roubaix*).

Paris, jeudi 3 décembre.

On ne savait pas encore ici ce matin si le Message présidentiel serait communiqué aujourd'hui ou seulement demain à l'Assemblée. Quelques-uns mêmes disaient qu'il pourrait bien ne pas y avoir de Message.

Voilà qui est impossible. Depuis quinze jours et même davantage, on ne parle que du Message; chacun en a dit son mot, et les moins autorisés à parler avaient sur ce document des renseignements confidentiels. On a su que M. le duc Decazes avait été chargé de sa rédaction, que le texte en a été modifié plusieurs fois après lecture devant le conseil des ministres.

Mais, à notre humble avis, puisque le gouvernement devait faire un Message, il eût eu tout à gagner à le communiquer dès le premier jour à l'Assemblée, surtout s'il avait contenu des déclarations bien nettes, bien précises, fût-ce même énergiquement conservatrices, comme le gouvernement était en droit de le faire après les élections conservatrices de province, après les élections radicales de Paris. La France aime à se sentir gouvernée; malheureusement, ce qui manque aux conseillers du maréchal, c'est l'esprit de décision. Ils ont eu tort, car ils se sont trouvés encore plus embarrassés qu'auparavant, et nous craignons qu'ils ne s'en tirent ni à leur avantage, ni au nôtre.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été élu hier 4e vice-président avec 8 voix de majorité : l'honneur pour eux est des plus minces. Il a pu passer grâce à l'abstention des bonapartistes et de l'extrême droite, qui n'ont voulu voter ni pour lui ni pour le comte Rampon.

Nous aurions des détails aussi tristes que piquants à révéler si nous voulions éplucher certaines personnalités appartenant au conseil municipal élu dimanche dernier. Nous laissons ce soin à d'autres plus hardis Mais il faut vous signaler un bruit qui m'est revenu, dont, pourtant, je ne puis vous garantir l'entière exactitude: il serait question de l'annulation en bloc des élections de dimanche.

Le gouvernement ne laisserait pas le conseil municipal s'installer comme il doit le faire au milieu de janvier ; il instituerait avant cette époque une commission municipale; et la raison sur laquelle il s'appuierait pour dissoudre l'Assemblée élue, c'est que la plupart des candidats ont fait valoir auprès des électeurs des considérations presque exclusivement politiques.

Vous devez penser que si le gouvernement se décide à cet acte de vigueur, le parti républicain jettera feu et flammes, en paroles s'entend, car le général Ladmirault est là pour veiller à ce que tout se borne à des récriminations parlées ou écrites ; mais je crois que la mesure serait accueillie sans aucun regret par les conservateurs, et même par bon nombre de conservateurs républicains.

On a dit aussi que le gouvernement proposerait à l'Assemblée d'élire la commission municipale de Paris, comme elle fait a le pour conseil d'Etat; mais il est vraisemblable que le gouvernement voudrait garder pour lui tout le mérite et toute la responsabilité de son acte d'énergie.

La réouverture de l'école de médecine a eu lieu mardi sans incident, mais hier messieurs les étudiants se disposaient à manifester à l'occasion du cours de M. Chauffart. Les abords de l'école, dès quatre heures, étaient gardés par des escouades de sergents de ville, et la foule n'a pu pénétrer dans l'école : on ne laissait entrer que ceux qui étaient munis de leurs cartes d'élèves de 4me année. Quand les autres ont vu que, cette fois, l'autorité avait pris des mesures suffisantes pour maintenir l'ordre, ils se sont dispersés peu à peu.

Cinq heures. — Le Message présidentiel n'a été connu que vers quatre heures : à la bourse on en était, comme ces jours derniers, réduit aux suppositions. Nous croyons que, sans exercer une influence très-considérable sur la spéculation, il sera en général assez bien accueilli par elle, surtout à cause du dernier paragraphe.

Paris, jeudi, 3 décembre.

Quand cette lettre vous parviendra, le télégraphe vous aura déjà fait connaître le texte du Message. Vous saurez si les conseils de prudence l'ont emporté à l'Elysée. Des journaux du centre droit ont demandé que la voix de M. le comte de Chambord ne fut pas écoutée par le maréchal de Mac-Mahon qui devait, disent-ils, persévérer dans le langage qu'il a tenu dans ses précédents messages et dans ses récents voyages officiels.

D'un autre côté, le *Français*, organe du duc de Broglie, a déclaré que le *minimum* d'organisation constitutionnelle dont le maréchal ne peut se passer, se compose d'une seconde Chambre, du droit de dissolution et du scrutin d'arrondissement. Le message nous apprendra si tel est, en effet, le *minimum* des exigences du gouvernement, exigences qui le conduiraient à un redoutable échec, et la Chambre et le pays à une crise très grave.

Le duc d'Audiffret Pasquier n'ayant point passé pour la vice-présidence au premier tour de scrutin, déjà la *Presse* s'est empressée d'annoncer la rupture entre la droite extrême et le centre droit. L'élection du duc d'Audiffret-Pasquier au second tour est venue démentir ces pronostics du journal de la conjonction des centres. Ainsi que je vous l'ai fait pressentir, ce sont les voix de l'extrême droite qui ont assuré le succès du duc d'Audiffret.

Le fils aîné du prince Napoléon a fait récemment sa première communion à Veney en Suisse.

Le P. Newman, l'illustre orateur anglais, prépare une grande réfutation de la brochure de M. Gladstone contre le concile du Vatican et les catholiques. DE SAINT-CHÉRON

LETTRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Versailles, 3 décembre.

A 2 heures 20 m. la séance est ouverte; le procès-verbal de la dernière séance est lu au milieu d'un brouhaha indescriptible; la moitié des députés cependant est encore dans les couloirs, on discute déjà sur le Message.

Les membres de la droite s'applaudissent aussi de l'avantage qu'ils viennent de remporter dans les bureaux, et ce premier succès leur semble le présage d'autres succès plus importants; la conciliation fait des progrès dans tous les rangs et l'on espère arriver à constituer une majorité compacte et bien disciplinée qui déjouera tous les efforts de M. Thiers et de M. Gambetta.

A 2 h. 1/2, M. le général de Chabaud-Latour, ministre de l'intérieur, monte à la tribune, mais c'est seulement pour déposer quelques projets de loi. Il est bientôt remplacé par le général de Cissey, vice-président du Conseil, qui tient dans sa main un manuscrit. Cette fois, c'est bien le Message; on rappelle tous les députés attardés dans la galerie des tombeaux et ils viennent précipitamment reprendre leur place.

Pendant 5 minutes le tumulte est à son comble, le général de Cissey attend patiemment; il a déposé ses feuillets sur la tribune et il contemple l'Assemblée en souriant. Enfin le silence se rétablit et la lecture commence; le général lit rapidement, d'une voix un peu sourde, mais cependant assez puissante pour être distinctement entendue dans toute l'Assemblée. A l'inverse du duc de Broglie, M. de Cissey n'accentue plus particulièrement aucune partie du Message.

Au fur et à mesure que la lecture s'avance, les visages des députés de la gauche de l'extrême gauche et même, il faut bien l'avouer, d'une certaine partie du centre gauche se rembrunissent singulièrement; on avait imaginé, de ce côté de l'Assemblée, un Message qui aurait été un brandon de discorde jeté à travers les rangs de la majorité et voilà qu'on se trouvait en face d'un document sagement pensé, conçu et écrit avec la plus grande prudence et une extrême modération, ne donnant prise en aucune façon aux adversaires du gouvernement.

Je le répète, le désappointement a été grand du côté gauche de l'Assemblée; en revanche, la satisfaction a été grande de l'autre côté; on a su gré au maréchal d'avoir compris l'esprit de conciliation qui anime en ce moment les membres de la majorité. Je suis certain que cette excellente impression ne pourra que s'accroître par une lecture plus attentive et plus réfléchie.

L'Assemblée a ensuite passé à la discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur; il s'agit d'une question fort importante et sur laquelle des orateurs considérables prendront la parole. J'y reviendrai dans ma prochaine lettre. E. G.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 3 décembre

Président : M. BUFFET.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès verbal ne donne lieu à aucun incident.

Le général de Cissey, vice-président du conseil des ministres, donne lecture du Message.

L'Assemblée procède ensuite à la première délibération sur la proposition Jaubert, relative à la liberté de l'enseignement supérieur.

M. Paul Bert constate que ce n'est pas la monarchie, mais la République, qui a proclamé la première la liberté de l'enseignement supérieur.

L'orateur ajoute que cette liberté est vaine, si elle n'a pas pour accompagnement les autres libertés. (Applaudissements à gauche.)

M. Paul Bert réclame la liberté de réunion, la liberté de la presse et la liberté de la parole, afin que la liberté de l'enseignement supérieur puisse porter tous les fruits qu'on en attend.